

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **9 mai 2019**, à 13h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Rachel Goupil

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 6 mai et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

121-05-2019

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE**
la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion du 9e jour de mai 2019 tel que lu et présenté.

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Résolution, adoption du règlement 484-2019 décrétant l'acquisition d'une niveleuse et un emprunt de 153,748\$

4.2 - Dossier, placement Rutra Inc., servitude conduite d'égout sanitaire.

5 - VARIA

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
7 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

122-05-2019

4.1 - Résolution, adoption du règlement 484-2019 décrétant l'acquisition d'une niveleuse et un emprunt de 153,748\$

**IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE**
le conseil municipal adopte le règlement 484-2019, intitulé règlement d'acquisition d'une niveleuse usagée, année 2013 pour l'entretien des chemins, rues et routes et décrétant un emprunt 153,748\$.

ADOPTÉE,

4.2 - Dossier, placement Rutra Inc., servitude conduite d'égout sanitaire.

Point d'information!

5 - VARIA

Aucun sujet à discuter.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jocelyn Pouliot propose la levée de l'assemblée à 15h25.

Adélarde Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale